



COLLÈGE DES MÉDECINS  
DU QUÉBEC

## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### **Décès du Dr Augustin Roy, un président qui a marqué le Collège**

Montréal, le 23 août 2016 – Le Collège des médecins du Québec tient à offrir ses condoléances aux membres de la famille et aux proches du Dr Augustin Roy, décédé à Québec le 23 août 2016.

Diplômé en médecine en 1954, le Dr Augustin Roy a joint les rangs du Collège des médecins à titre de registraire en 1963. Rapidement, le médecin originaire d'East Broughton au Québec s'est démarqué grâce à son franc-parler et ses convictions profondes. En 1974, il a été élu président de l'ordre. Dès son entrée en poste, il a participé à une période de grands changements avec l'entrée en vigueur du *Code des professions*. Au fil de ses mandats, il a joué un rôle important dans la définition des obligations du Collège en ce qui a trait à la protection du public, à la surveillance de l'exercice de la profession et à l'éducation médicale continue.

Dr Roy a travaillé notamment à promouvoir le développement professionnel afin d'élever la qualité de la médecine et les compétences des médecins. Il a également tenu à défendre l'autonomie et la liberté du Collège. Sous sa gouverne, l'ordre professionnel a connu une grande période de modernisation et son passage marquera l'histoire du Collège. Au total, il aura travaillé au Collège pendant 31 ans, dont 20 ans à titre de président.

Le Collège des médecins du Québec est l'ordre professionnel des médecins québécois. Sa mission : une médecine de qualité au service du public.

-30-

Renseignements : Caroline Langis  
Relationniste de presse  
Collège des médecins du Québec  
Ligne médias : 514 933-4179